



Fiche-Opération

N°01 - Janvier 2009



Un nouveau projet pour l'ICOSI en République tchèque : « Soutien à l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap »

L'ICOSI s'apprête à mener un nouveau projet sur le thème de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap, à l'image de celui qui a été mené en Bulgarie en 2008.

A nouveau **cofinancé par le Groupement d'intérêt public pour le développement de l'assistance technique et de la coopération internationales (GIP-International)** dans les domaines du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ce programme pilote s'adressera à divers partenaires locaux. Le Ministère du Travail et des Affaires sociales de République tchèque et l'Union nationale des coopératives de production de la République tchèque et de Moravie.

S'ajouteront également de nombreuses autres structures de la société civile tchèque avec qui l'ICOSI a déjà pris contact grâce au soutien du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en République tchèque : le Centre national des personnes handicapées de la République tchèque, l'Association des employeurs de personnes handicapées, le Centre de soutien à l'intégration des jeunes étudiants handicapés de l'Université de Plzen...

Membre de l'Union européenne depuis le 1^{er} mai 2004, la République tchèque est une des économies les plus développées et industrialisées parmi les pays d'Europe centrale et orientale. Ces dernières années, l'économie tchèque s'est considérablement renforcée.

Cependant, la coopération entre pays européens a un rôle important à jouer dans le domaine du handicap. C'est dans l'optique d'un renforcement de cette coopération, avec et entre les Etats membres, grâce à différentes activités d'échanges d'expériences, que l'ICOSI souhaite réaliser ce projet entre acteurs de la société civile et pouvoirs publics tchèques et français.

L'objectif général du projet s'attachera donc à enclencher une dynamique collective d'échange de bonnes pratiques entre la France et la République tchèque. **L'implication véritable de la société civile, associée aux pouvoirs publics tchèques, doit être un moteur sur la thématique de l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.**

Toutes les avancées réalisées dans le champ d'une meilleure inclusion de ces personnes sont en effet autant d'atouts pour l'acquisition de droits nouveaux, tant d'un point de vue social, qu'économique ou encore culturel, et participent à la réduction des inégalités au sein de la société.

Deux sessions de formation seront menées par l'ICOSI à Prague d'ici le mois d'avril.



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org



Démarche d'Intelligence Économique dans le contexte de la crise de 2008 Par Jean-Michel REYNAUD

Comme nous vous le présentions dans nos Fiches en 2008, Jean-Michel REYNAUD, Président délégué de l'ICOSI et Président de la Section des finances du Conseil Economique, Social et Environnemental est intervenu au nom de l'Institut sur des questions d'intelligence économique à plusieurs reprises.

L'actualité économique et financière internationale leur confère une dimension nouvelle, c'est pourquoi nous avons décidé de mettre à votre disposition sur notre site Internet l'intégralité du texte de référence de ces interventions.

Aujourd'hui, nous vous proposons de retrouver une version enrichie de ce texte. Il présente de nombreuses observations sur la crise de 2008, et une partie exclusivement dédiée aux origines, conséquences et aux propositions pouvant favoriser une sortie de crise.

L'économie sociale qui représente une véritable alternative aux nombreux excès de l'économie de marché se doit en effet d'intégrer les dimensions « d'insécurité » économique qui pèsent aujourd'hui sur ses entreprises.

Dans sa conclusion, Jean-Michel REYNAUD rappelle donc les « fondamentaux » de la sécurité économique : « La sécurité économique est une part de la sécurité nationale ; notre économie qui, tout en restant d'une relative compétitivité et attractivité dans une

économie mondiale encore dominée par les Etats-Unis d'Amérique, demain par la Chine (pour l'industrie) et l'Inde (pour les services), voire par la Russie (pour l'énergie) et le Brésil (pour l'agriculture et les agro-carburants), contribue à un certain équilibre mondial.

Cet équilibre est constamment remis en cause par le contexte, les conséquences de la mondialisation et les diverses crises mondiales, mais aussi par des problèmes nouveaux comme le coût et la raréfaction de l'énergie, les crises alimentaires, et des menaces plus ciblées et plus prégnantes comme les menaces environnementales, mais aussi par la grave crise financière qui provoque une récession mondiale dont toutes les conséquences ne sont pas encore connues et totalement incalculables en termes financiers, économiques et sociaux.

C'est dans ce contexte que l'Intelligence économique - maîtrise et protection de l'information stratégique utile pour tous les décideurs économiques - peut contribuer à assurer une meilleure sécurité économique qui doit être constamment recherchée, car indispensable à la croissance et à l'emploi, mais aussi nécessaire à l'indispensable cohésion sociale sans laquelle aucune société ne peut se développer durablement.

Retrouvez l'intégralité du texte de référence sur le site web de l'ICOSI :

www.icosi.org



Conclusions finales et Préconisations de la Conférence européenne de l'économie sociale 2008 : Les entreprises de l'économie sociale : « Une dynamique dans le marché et dans les territoires »

Organisée par l'ICOSI, le CEGES et SEE dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne (PFUE), la Conférence européenne de l'économie sociale a permis de réaffirmer la nécessité de construire l'Europe avec les entrepreneurs de l'économie sociale.

A l'heure où la crise financière et économique ne cesse de s'étendre, les acteurs de l'économie sociale ont mis en avant la chance que représente pour l'Europe la pluralité des modes et des formes d'entreprendre, comme facteurs de compétitivité et de croissance économique.

La Conférence européenne a porté précisément sur la place des entreprises de l'économie sociale dans la législation et les politiques européennes mais aussi nationale, régionale et locale. Elle a rappelé que, parce qu'elle contribue efficacement à la réalisation des objectifs économiques et sociaux de l'Union, l'économie sociale doit pouvoir prospérer et déployer tout son potentiel et pour cela, elle doit pouvoir bénéficier de conditions politiques, législatives et opérationnelles adéquates.

L'accentuation de la mondialisation sans règle à laquelle nous avons assisté et le développement de la financiarisation qui s'est imposée partout, ont provoqué une montée des risques d'une exceptionnelle gravité, ayant démontré la nocivité d'un tel système qui accorde à la maximisation du

profit, la primauté sur toute autre considération.

Cette crise frappe aujourd'hui massivement et directement nos économies, sans qu'il soit possible de déterminer jusqu'à quel degré et jusqu'à quand ses conséquences se feront sentir.

Elle conforte, plus que jamais, la pertinence et la place d'une autre approche économique : l'économie sociale.

L'économie sociale offre donc une alternative tout à fait crédible avec laquelle il faut compter et qui offre de réelles perspectives pour la construction d'un monde plus humain, plus solidaire et moins susceptible d'exposer les populations aux règles d'une mondialisation non maîtrisée.

C'est dans ce contexte, et au cœur de cette crise, que le secteur de l'économie sociale, notamment par l'organisation de cette Conférence, entend rappeler ses valeurs, le sens de ses engagements, son souci de justice sociale et de démocratie économique.

Retrouvez l'intégralité des Conclusions et des Préconisations de la Conférence européenne de l'économie sociale sur le site web de l'ICOSI, ainsi que le discours de Jacques LANDRIOT en ouverture de la Conférence : www.icosi.org

Information :

Arnaud BREUIL, Directeur de l'ICOSI
Tél : +33 (0)1 41 85 49 20

Les vœux de Jérôme FAURE, Délégué Interministériel à l'Innovation, à l'Expérimentation sociale et à l'Economie sociale

Dans le numéro 1309 de la *Lettre de l'Economie Sociale*, Jérôme FAURE, Délégué Interministériel, dresse un bilan des réalisations de l'économie sociale au cours de l'année écoulée et réaffirme les objectifs du secteur pour 2009 à l'occasion de la présentation de ses vœux pour la nouvelle année.

Nous retranscrivons ci-dessous l'intégralité de son intervention.

« 2008 restera comme l'année d'un changement de regard imposé sur le monde de l'économie. Alors que l'on s'apprêtait à célébrer le vingtième anniversaire de l'effondrement du communisme, le triomphateur d'alors, l'économie néolibérale de marché, butte sur ses propres dérives et place le monde dans une des plus graves crises des temps modernes, à l'exception des guerres.

« *La main invisible du marché* », si tant est qu'elle existe, comme l'expliquait Joseph STIGLITZ à l'ouverture du Congrès du CIRIEC, en septembre dernier à Séville, n'ayant pas joué son rôle, les responsables politiques des principaux pays ont eux repris la main pour tenter de corriger les erreurs de l'illusion financière, et sauver ce qui peut l'être d'une économie réelle mise à mal par les « gourous » de Wall Street ou d'ailleurs.

Dans ce contexte, l'économie sociale a eu et aura son mot à dire. Certes, il lui faudra

également participer à une autocritique dès lors que certaines de ses enseignes n'ont pas été exemptes des fourvoiements initiés par la recherche non mesurée du gain rapide. Cela montre, à contrario, que c'est en restant attaché à ses valeurs et à ses principes que l'économie sociale reste une économie durable et, qu'à ce titre, elle recueille chaque fois plus de public.

Pour tous les acteurs il me semble que la démarche à suivre par l'économie sociale pour les prochains mois doit reposer sur quatre exigences.

D'abord rester une économie du réel, c'est-à-dire répondre aux besoins de ces collectifs d'hommes et de femmes qui se regroupent pour entreprendre dans l'ensemble des secteurs de l'activité productive, financière ou de services.

Ensuite, s'insérer dans le cadre européen, car si fondamentalement l'économie sociale est liée au développement des territoires, cette relation n'a d'avenir que dans l'espace communautaire ; d'où la nécessité d'un travail permanent et profond pour lever les obstacles posés par une vision encore incomplète de la réalité économique par certains experts européens.

L'économie sociale se doit aussi de rester une source vive d'innovation et d'expérimentation, en proposant de nouvelles réponses aux besoins des citoyens, en se mobilisant pour les mettre en œuvre dans des conditions claires .../...

et contractualisées d'évaluation ; les recherches et études qui se développent tant au plan national qu'international ne peuvent que participer de ce mouvement en y ajoutant une dimension scientifique qui, malgré les progrès accomplis, fait encore trop souvent défaut à l'économie sociale.

Enfin, l'économie sociale et l'ensemble de ses acteurs doivent poursuivre le renforcement de leurs réseaux nationaux, européens et internationaux, leur professionnalisation, afin d'établir en partie par eux-mêmes la reconnaissance qu'ils revendiquent depuis longtemps.

Les défis et les enjeux ne manquent donc pas. Des doutes et des interrogations persistent. Mais il faut aborder le futur proche avec cette conviction que la plupart des thèmes actuels peuvent trouver une partie de leur réponse dans les principes et les modes de gouvernance de l'économie sociale.

C'est donc à vous acteurs de l'économie sociale d'en apporter les éléments. Je souhaite, qu'en lien avec l'ensemble de la délégation qui continuera de vous appuyer, vous y parveniez. Un vœu que j'associe à ceux que je prends plaisir à adresser à vos familles, à vos proches, à vos collaborateurs, vœux de santé, de sérénité et de conviction pour affronter les temps qui viennent. A tous, mes meilleurs vœux pour 2009. »



Manifeste européen initié par *Pour la Solidarité* : « Pour une croissance durable et solidaire au service d'une richesse partagée »

Alors que l'heure est à la réforme du système financier international et aux plans de relance économique dans l'Union européenne pour remédier aux conséquences économiques et sociales inquiétantes qu'engendre la crise actuelle, sans doute la plus importante depuis 1929, il est essentiel de **s'attaquer aux maux profonds du système économique en vigueur** pour construire une croissance européenne durable.

Le Manifeste européen « Pour une croissance durable et solidaire au service d'une richesse partagée » avance alors **douze propositions pour bâtir une croissance européenne saine et durable** à développer à tous les niveaux : européen, national mais aussi régional et local.

Les autorités publiques ont un rôle primordial à jouer : elles doivent donner une place prépondérante à tous les citoyens qui sont les principaux acteurs économiques en étant à la fois producteurs et consommateurs, autrement dit, qui sont à la base du système économique.

A cette fin, **l'intérêt général européen doit être placé au cœur du nouveau modèle de croissance**. De cette manière, il sera possible de relancer conjointement la production (l'offre) et la consommation (la demande) dans un objectif de long terme puisque l'économie de marché fonctionne selon le principe fondamental de l'offre et de la demande.

Pour cela, en plus de **réglementer strictement les marchés financiers** pour les obliger à servir l'économie réelle, le Manifeste propose de **développer un modèle conjoint d'économie verte, sociale et solidaire**. La cohésion sociale, comme moteur de la croissance économique, devient alors un objectif clé à atteindre.

L'économie verte repose sur des investissements, en grande partie publics, soucieux des problèmes environnementaux et sociaux. Elle est essentielle pour **relever les défis que sont le changement climatique et la crise énergétique et offre de nombreux débouchés** que l'Union européenne doit saisir de manière responsable.

En outre, l'économie sociale et solidaire est indissociable de l'économie verte. Elle est indispensable pour créer un modèle de croissance saine et durable à moyen et long termes car elle **pense la croissance en termes de progrès sociétal**. En opposition à la vision néolibérale, la productivité ne se pense plus en termes quantitatifs via la notion de progrès technique, mais en termes qualitatifs : **accroître le bien-être des travailleurs permettra de produire de manière plus efficace**.

Cette vision - qui place la cohésion sociale au cœur de la croissance - est d'autant plus primordiale qu'elle **permet d'améliorer la productivité tout en relançant la consommation** puisque les travailleurs sont également consommateurs./...



Finalement, le Manifeste propose un modèle de croissance saine et durable qui, en plus d'une réglementation financière stricte, repose sur une **économie plurielle** soucieuse de développement économique, de progrès social et de qualité environnementale.

Il a d'ores et déjà été signé par une trentaine de personnalités, dont Alain COHEUR, Président de Social Economy Europe, Jean-Marc DELIZEE, Secrétaire d'État à la lutte contre la pauvreté (Belgique), Anne FERREIRA, Députée européenne, Thierry JEANTET, Auteur de *L'économie Sociale, une alternative au capitalisme*, Jean-Michel REYNAUD, Président délégué de l'ICOSI et Président de la Section des Finances du CESE français, Hugues SIBILLE, ancien délégué interministériel, président de l'institut de développement de l'économie sociale et de l'agence AVISE (France) ou encore Emmanuel VERNY, Directeur Général de l'UNA (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles)...

Pour lire le manifeste et son résumé :
www.pourlasolidarite.eu

Information :

Think Tank européen Pour la Solidarité
Denis STOKKINK, Président

Rue Coenraets 66, B - 1060 Bruxelles
Tél : +32 2 535 06 69 - Fax : +32 2 539 13 04
E-mail : denis.stokkink@pourlasolidarite.eu

2^{ème} édition du Prix OCIRP : « Acteurs économiques et Handicap »

L'OCIRP lance la deuxième édition du Prix « Acteurs économiques & Handicap ».

Parce que l'intégration des personnes en situation de handicap mérite les efforts de chacun d'entre nous dans le cadre professionnel et collectif : acteurs privés, acteurs publics et acteurs de l'économie sociale doivent s'unir pour faire connaître et échanger leurs idées et leurs actions.

Tous les acteurs économiques peuvent participer au Prix OCIRP. Ils sont répartis en trois catégories :

Acteurs publics : Toutes les administrations publiques (administration centrale, fonction publique territoriale et hospitalière), les entreprises et les structures publiques et parapubliques.

Acteurs privés : Toutes les entreprises privées, quelle que soit leur taille, y compris les organismes à gestion paritaire et les syndicats.

Acteurs de l'économie sociale : Toutes les associations, les coopératives et les mutuelles.

Deux Prix seront décernés dans chacune des trois catégories, ainsi qu'un Prix Spécial : le « coup de cœur » du jury, soit 7 prix au total.

Ces Prix récompensent toute action d'innovation et/ou de sensibilisation auprès des salariés, des agents des fonctions publiques, du grand public ou des personnes handicapées elles-mêmes : amélioration des conditions de travail, de reclassement ou de maintien dans l'emploi,

accompagnement de parcours, accessibilité des postes à tous les handicaps, actions de prévention, d'information, actions artistiques et culturelles.

Chacune de ces actions sera appréciée en fonction de son contenu, de sa condition de mise en œuvre et des publics visés.

Afin de prendre en compte toutes les dimensions de ces actions et leur diversité, l'OCIRP a associé à ce prix six partenaires incontournables fortement engagés sur le terrain du handicap. Ainsi, l'AGEFIPH, l'ANDRH, le FIPHFP, l'ODAS, le CCAH et la Fondation Internationale du Handicap.

Dans une logique paritaire, le jury est coprésidé par deux personnalités : Patrick GOHET, Délégué interministériel aux personnes handicapées et Marie-Sophie DESAULLE, Directrice de l'Agence régionale de l'hospitalisation de Poitou-Charentes. Le jury est quant à lui composé de représentants des partenaires et de l'OCIRP, de parlementaires et de professionnels qualifiés.

La date limite de remise des dossiers est fixée au 15 avril 2009 pour des actions en cours entre le 1^{er} janvier 2008 et le 15 avril 2009. *Vous pouvez télécharger le dossier de participation sur le site web dédié :*

www.exempleasivre.com

Information :

OCIRP

10 rue Cambacérès - 75008 Paris

Tél : 01 44 56 22 56 - Fax : 01 49 24 06 27

Site web : www.exempleasivre.fr



Communiqué de Presse, Déclaration conjointe : « La CGSCOP et le Crédit Coopératif renforcent leur dispositif de concertation et d'accompagnement au profit des SCOP »

Face à une conjoncture économique difficile pour les entreprises, la CGSCOP s'est tournée vers le partenaire historique et naturel des SCOP, le Crédit Coopératif pour mettre en place un mode spécifique d'accompagnement des SCOP qui seraient momentanément fragilisées.

Les deux partenaires ont décidé de mettre en place le dispositif suivant :

- La CGSCOP fera savoir à ses adhérents que les Unions Régionales renforcent leur dispositif d'accueil, d'écoute et d'examen des difficultés financières spécifiquement liées à la crise que pourraient rencontrer certaines SCOP.

- Le Crédit Coopératif s'engage à mobiliser l'ensemble de son réseau pour apporter localement aux SCOP des réponses adaptées et spécifiques à chacune d'entre-elles.

- Les 6 Délégations Générales du Crédit Coopératif se mobilisent pour apporter tout leur appui aux agences afin d'examiner avec elles les dossiers qui leur seraient ainsi soumis. Les délégations seront également chargées de faire le lien entre les agences et les Unions Régionales pour une meilleure visibilité des difficultés rencontrées.

Pour ce faire, elles intensifieront leurs contacts et réunions de travail avec les Unions Régionales pour traiter avec elles les situations les plus complexes et trouver en commun les solutions appropriées.

- Le Crédit Coopératif, la CGSCOP en partenariat avec les structures financières associées qui leurs sont attachées créent une cellule d'instruction nationale à Nanterre dont la principale mission sera d'étudier de manière urgente les demandes des SCOP qui n'auraient pas eu de réponse en région.

Information :

Confédération générale des Scop
37, rue Jean Leclair - 75017 Paris
Pierre LIRET, Directeur de l'information et de la communication
Tél : 01 44 85 47 02
E-mail : pliret@scop.coop
Site web : www.scop.coop

Groupe Crédit Coopératif
33, rue des Trois Fontanot
BP 211 - 92020 Nanterre Cedex
Claude SEVAISTRE : Tél. 01 47 24 89 71
Laure CAPBLANCQ : Tél. 01 47 24 80 64
Site web : www.credit-cooperatif.coop



Petit-déjeuner de l'AFERP :
**« Les accords européens et mondiaux sur la protection des salariés
dans les entreprises »**
Mardi 20 janvier 2009, Paris

Le premier Petit-déjeuner de l'année universitaire 2009 organisé par l'AFERP (Association Française d'Étude des Relations Professionnelles) se déroulera le mardi 20 janvier 2009 sur le thème « Les accords européens et mondiaux sur la protection des salariés dans les entreprises ».

La négociation collective transnationale au niveau des entreprises est un phénomène relativement récent qui a émergé à la fin des années 1990.

Aujourd'hui, on peut recenser environ 150 accords transnationaux, presque exclusivement avec des sociétés multinationales européennes.

La moitié a été signée au niveau mondial sous forme d'accords-cadres internationaux avec les fédérations syndicales internationales. Ils portent principalement sur les droits fondamentaux des travailleurs et sur la responsabilité sociale des entreprises.

Les accords européens portent sur des thèmes plus variés, principalement sur la restructuration, les procédures de dialogue social et la santé-sécurité au travail. Une dizaine d'accords traitent de cas de restructuration transnationale et donnent des garanties substantielles pour la sauvegarde des sites et de l'emploi. Presque tous ont été signés dans le secteur de l'automobile qui joue ici un rôle de pionnier.

Lors de ce petit-déjeuner, Anne-Marie MUREAU, Secrétaire de la FIOM (Fédération Internationale des Organisations de travailleurs de la Métallurgie), Isabelle DA COSTA, Chargée de recherches CNRS-IDHE et Udo REHFELDT, Chercheur à l'IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales) présenteront leurs expériences respectives sur cette thématique.

Cette rencontre se tiendra :
de 8h15 à 10h30,
en Sorbonne, Salle des Commissions (2^{ème}
étage)
46, rue Saint Jacques - 75005 Paris

Vous pouvez également d'ores et déjà noter que le rendez-vous suivant se déroulera le mardi 17 février 2009 sur le thème : « Le nouveau service public de l'emploi, après la fusion ANPE-UNEDIC ».

Information / inscription :

AFERP
Bernard MOURGUES, Coordinateur
Université Paris 2 - Assas
92, rue d'Assas - 75006 Paris
Tél / Fax : 01 42 37 22 89
E-mail : bernard.mourgues@tele2.fr
Site web : www.aferp.org

Conférence : « Economie sociale : quelles stratégies de développement ? »

Mardi 27 janvier 2009 - Maison de la Chimie, Paris

Les activités très diverses de l'économie sociale sont mues par des valeurs communes liées au dessein social, à la solidarité, à la démocratie ou encore à la proximité. Ces entreprises entendent bien relever le défi du marché concurrentiel et mondialisé, sans faire de compromis sur leurs valeurs originelles.

L'objet de cette première conférence organisée par les Echos et le CEGES sera de comprendre les stratégies de développement de ce secteur, ses modes de gouvernance et ses meilleures pratiques pour rendre compatible développement, performance économique et financière et respect du sens de son action... de façon durable.

Si le modèle économique de ces coopératives, mutuelles, associations et autres fondations a fait ses preuves, il n'en est pas moins soumis à de grands enjeux stratégiques de financement, de développement ou encore de gouvernance. Avec ses 2 millions de salariés en France, le secteur de l'économie sociale pèse, en 2007, 10 % du PIB et 12 % des salariés français. Ces entreprises côtoient sur leur marché leurs rivales capitalistiques et pour rester concurrentielles tout en maintenant leur engagement social, elles doivent sans cesse innover et s'adapter, sans se soustraire aux disciplines nécessaires.

Les entreprises de l'économie sociale sont soumises aux mêmes contraintes législatives et réglementaires que leurs

concurrents. Elles sont particulièrement soucieuses de rendre leur modèle compatible avec une gestion et un management rigoureux. Leurs organes de gouvernance, pierre angulaire de leur système, œuvrent à concilier sociétariat moderne et performance économique.

Face à la crise aiguë qui secoue notre économie et révèle les faiblesses d'un capitalisme galopant, les entreprises de l'économie sociale pourraient être celles qui montreront la voie d'une alternative plus stable, plus saine et pourtant garante d'une croissance durable.

Cette première conférence annuelle permettra de débattre des grands enjeux du secteur avec les témoignages de ses différents acteurs dans toute leur diversité. Jacques LANDRIOT, PDG du Groupe Chèque Déjeuner et Président de l'ICOSI interviendra notamment lors de la dernière table ronde consacrée à l'internationalisation des activités : quelles stratégies et quelles spécificités pour les entreprises de l'économie sociale ?

Information / Inscription :

Bérénice MALCORPI

Les Echos Conférences

16, rue du 4 Septembre - 75112 Paris cedex 02

Tél : 01 49 53 63 52 - Fax 01 49 53 68 71

E-mail : bmalcorpi@lesechos.fr

Site web : www.lesechos-conferences.fr



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org